



Le 12 mars 2009

Monsieur Ian Delong

Petro-Canada
Bureau 201, Centre Scotia
235, rue Water
St. John's (T.-N.-L.) A1C 1B6

Monsieur,

**Objet : Programme de forage exploratoire du bassin Jeanne d'Arc de Petro-Canada,
2009-2017, rapport d'évaluation environnementale**

Canada – Terre-Neuve-et-Labrador L'Office des hydrocarbures extracôtiers (C-TNLOHE), en consultation avec les organismes de pêche et d'examen environnemental de l'Office, a examiné le rapport d'évaluation environnementale (EE) susmentionné.

Le document d'EE ne remplit pas toutes les exigences en matière de renseignements mises en évidence dans le document de détermination de la portée transmis à Petro-Canada le 19 novembre 2008. Afin de satisfaire aux exigences de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE) et de permettre l'achèvement du rapport d'examen préalable, les commentaires annexés doivent être pris en compte.

Vous pouvez communiquer avec moi au moment qui vous conviendra pour discuter de ces commentaires. Vous pouvez me joindre au 709 778-4232 ou à eyoung@cnlopb.nl.ca.

Meilleures salutations,

Original signé par E. Young

Elizabeth Young
Analyste environnementale

c. c. D. Burley
G. Janes